

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 74 (1948)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francs

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie

F. ROUGE & Cie
à Lausanne

Prix du numéro :
1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président: R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire: J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres: Fribourg: MM. + L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; Vevey: MM. F. CHENEAUX, ingénieur; + E. ELSKES, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; Genève: MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; Neuchâtel: MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, Ingénieur; Valais: MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGENER, architecte.

Rédaction: D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
larg. 47 mm.) 20 cts.

Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)

Rabais pour annonces
répétées

ANNONCES SUISSES S.A.

5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26
LAUSANNE
et Succursales



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL, architecte; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE: *L'ingénieur et l'architecte en face de cette calamité : l'incendie*, par MAURICE GOLAZ, ingénieur de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie à Lausanne. — *Salle de spectacles et halle de gymnastique, à Couvet : Concours d'architecture.* — *L'architecte et l'industrie*, par H. ROBERT VON DER MUHLL, architecte. — **NÉCROLOGIE:** Michel Polak, architecte E. P. F. — **BIBLIOGRAPHIE.** — **COMMUNIQUÉ:** Conférence à l'Ecole polytechnique de Lausanne. — **SERVICE DE PLACEMENT.**

L'ingénieur et l'architecte en face de cette calamité : l'incendie

par Maurice GOLAZ, ingénieur

de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie à Lausanne¹

En quittant l'école, le gradué emporte l'illusion que rien, sinon le temps, ne viendra jamais détruire une œuvre intelligemment conçue et savamment calculée. Hélas, comme on le sait, il en va tout autrement par la suite ; sans vouloir évoquer ici ces abominables images de guerre, le petit train-train journalier se charge déjà d'infliger de cruelles déceptions. Et, parmi celles-ci, on se doit malheureusement de réservier une place toute spéciale à l'incendie, parce que, à l'inverse d'autres calamités — l'inondation et les tremblements de terre, par exemple — l'homme est toujours plus ou moins responsable des ruines causées par le feu. Ce qui rend les choses plus stupides encore, c'est la soudaineté avec laquelle il éclate, alors que rien, apparemment du moins, ne le laissait prévoir.

Qu'on l'appelle *feu-calamité* ou *feu* tout court, l'incendie était autrefois une plaie. En dépit du progrès — et peut-être à cause de lui — c'est aujourd'hui encore, il faut le confesser humblement, une véritable plaie.

Pourtant, dans notre pays si bien organisé, cette plaie et les problèmes qu'elle pose n'intéressent que médiocrement l'architecte et l'ingénieur ; sans doute, l'un et l'autre estiment que, puisque l'Etat s'occupe de la question et qu'il s'en est toujours occupé, il ne se trouve rien dans cette matière qui puisse piquer la curiosité. Au surplus, on n'aime pas à parler de malheurs.

Par les quelques réflexions qui suivent, je désire montrer que le problème n'est pas encore résolu à satisfaction, ni ici ni ailleurs. Bien des domaines restent encore à explorer,

qui ressortissent de diverses techniques : chimie, construction hydraulique, susceptibles d'intéresser par conséquent et l'ingénieur et l'architecte.

Nous n'en sommes évidemment plus à l'époque du phlogistique, ce fluide imaginé par nos ancêtres pour expliquer la combustion, spéculation non dépourvue de logique, mais à laquelle le grand Lavoisier donna le coup de grâce par ses célèbres travaux. On sait en effet que ce savant découvrit non seulement l'oxygène, mais démontra aussi la présence de ce gaz dans l'air atmosphérique en mettant en évidence le rôle qu'il joue dans la combustion.

Pourtant, en dépit du prodigieux développement pris dès lors par la chimie, la vue d'un incendie n'en est pas moins resté pour beaucoup quelque chose de quasi surnaturel.

N'est-ce pas là l'expression vivante de cette légitime inquiétude qui se manifeste dans toutes les créations : la peur du feu ? Il est vrai que parmi les calamités auxquelles les hommes sont exposés, l'incendie en est une des plus redoutables, puisqu'il suffit parfois de quelques minutes pour anéantir vies et biens. L'incendie du Bazar de la Charité, à Paris, encore présent à la mémoire des plus de cinquante

¹ Conférence donnée à Lausanne devant les membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, le 29 octobre 1948.